

<https://www.eglisealareunion.org/?Le-mois-du-Rosaire-s-acheve>

Le mois du Rosaire s'achève

- Archives - Diocèse -



Date de mise en ligne : lundi 31 octobre 2011

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

L'ensemble du mois d'octobre, où l'on prie particulièrement la Vierge, est le mois du Rosaire.

Ainsi, nous célébrons Notre-Dame du Rosaire le 7 octobre de chaque année, et ce, depuis l'encyclique du pape Léon XIII datée du 1er septembre 1883. Le pape souhaitait que, du premier jour du mois d'octobre jusqu'au 2 novembre, cinq dizaines du rosaire et des litanies soient récitées.

De ce fait, le mois du Rosaire est l'occasion pour les catholiques de confier à Marie leurs prières, en lui demandant d'intercéder auprès de Jésus.

Jésus, qui, lui-même, nous demande de prendre Marie chez nous et de l'aimer comme notre Mère.

À La Réunion, le mois du Rosaire est célébré dans différentes paroisses. C'est le cas à Trois-Bassins, avec les Équipes du Rosaire ; elles ont initié, pour la troisième année, le « mois de Marie ».

Il s'agit, chaque soir du mois d'octobre, de partir en procession avec une statue de la Vierge Marie jusqu'aux domiciles des familles qui ont souhaité l'accueillir chez elles pour la nuit.

Durant la soirée, des chapelets et des prières sont dits.

Cette initiative est née d'une forte demande de la part des paroissiens.

« On constate que de plus en plus de personnes demandent à accueillir une statue de la Vierge chez eux indique Yveline Fain, responsable des équipes du Rosaire à Trois-Bassins. Ce mois permet de créer ou de recréer du lien dans les paroisses, les quartiers et en famille » (voir interview ci-dessous)

Mgr Aubry approuve ce genre d'initiative : lors de la célébration de la sainte patronne de la paroisse ND du Bon Secours à Terre-Sainte le 16 octobre dernier, -paroisse qui organise aussi un mois du Rosaire-, il a encouragé les paroissiens à continuer à prier avec Marie en famille, afin d'être « davantage famille chrétienne pour rayonner l'amour ».